


Chers parents,

Je vous prie de trouver ci-après les informations concernant le Collège :

- ❖ **Les élèves rentreront le 07 janvier 2019.**
- ❖ **Journées Pédagogiques** (les élèves n'auront pas cours et seront donc libérés) :
 - Lundi 14 janvier 2019
 - Mardi 15 janvier 2019
- ❖ **Classes de 4^{ème} Ski Alpin aux Arcs**
 - 4D – E : Mardi 22 janvier – Jeudi 24 janvier et Vendredi 25 janvier 2019
 - 4A - B – C : Mardi 19 mars – Jeudi 21 mars et Vendredi 22 mars 2019
- ❖ **Classes de 3^{ème}**
 - Brevet Blanc : Jeudi 7 février 2019 et vendredi 8 février 2019 matin
 - Oraux de Rapports de Stages : Vendredi 8 février après-midi
 - Mardi 19 mars 2019 de 13h30 à 15h30 : Intervention du Lieutenant-Colonel Cieren
- ❖ **Les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} n'auront pas cours vendredi 8 février 2019 après-midi**, car les élèves de 3^{ème} passeront les oraux de rapports de stages.
- ❖ **Portes Ouvertes**
 - Vendredi 1^{er} Février de 17h00 à 20h30.
- ❖ **Echange avec l'Angleterre**
 - Les Anglais seront à Chambéry du mercredi 13 février au mardi 19 février
- ❖ **Carte Clés Collège** : Le Conseil Général a délivré à chaque enfant scolarisé dans un collège de Savoie sa **carte d'identité de collégien**. Votre enfant pourra bénéficier dès la 6^{ème} et jusqu'à la fin de 3^{ème} de réductions tarifaires pour la pratique du ski alpin, la location de matériel, les cours de l'ESF et les forfaits, mais aussi sur des activités nautiques, des évènements sportifs, des places de cinéma et l'accès aux musées et sites historiques du département.
- ❖ **Vacances de Février**
 - Du vendredi 15 février 2019 au soir au lundi 4 mars 2019 au matin.

- ❖ **Permanences de 16h45 à 20h00** : les permanences vous permettront de rencontrer chaque professeur de la classe de votre enfant.

Les permanences de ce 2^{ème} trimestre se feront sous forme d'entrevues individuelles avec le professeur. Il s'agira d'un système de **rendez-vous** que vous prendrez uniquement sur **ECOLE DIRECTE** à compter du **5 mars après-midi**

*(Pour rappel : Il faut vous connecter sur votre compte (et non celui de votre enfant) sur **ECOLE DIRECTE** en cliquant sur la photo de votre enfant puis sur  et choisir les professeurs que vous souhaitez rencontrer).*

Aussi, pour le bon déroulement de cette permanence, vous devrez respecter impérativement la durée de l'entretien qui ne doit pas dépasser 5 minutes.

Il s'agit d'une prise de contact avec les professeurs. Si vous désirez un entretien plus long, vous pourrez prendre un autre rendez-vous avec le professeur, ultérieurement.

- Lundi 1^{er} avril 2019 : Niveau 5^{ème}
- Jeudi 4 avril 2019 : Niveau 4^{ème}
- Vendredi 5 avril 2019 : Niveau 6^{ème}

- ❖ **Conseil d'Etablissement** : Mardi 2 avril à 17h30

- ❖ **Les familles qui ont un enfant en CM2 et qui souhaitent l'inscrire au Rocher pour la rentrée 2019, devront se manifester le plus rapidement possible.**

Recevez, mes sincères salutations.

M. MILLET.
Chef d'Etablissement

